“Peut-on mesurer l’intégration des minorités en France ? “

04/03/2010 à 20h19

Les Américains doivent recevoir ce mois-ci le grand questionnaire du recensement de la population américaine, qui les interroge, entre autres, sur la couleur de leur peau. En France, les sondages comme le recensement n’ont pas le droit d’interroger sur les origines ethniques.

Rahsaan Maxwell, chercheur en sciences politiques à l’université du Massachusetts, a tout de même réussi à étudier l’intégration des minorités françaises en analysant le lieu de naissance et de la nationalité des personnages interrogés. Interview. (Télécharger l’étude de Rahsaan Maxwell)

> ***Vous êtes chercheur aux Etats-Unis. C’est très différent de travailler sur l’intégration des minorités en France et aux Etats-Unis ?***
> *Oui, il y a beaucoup de différences. D’abord le recensement américain dispose de catégories ethniques (le recensement français ne peut pas poser la question des origines ethniques).*
> *Il y a bien plus d’investissement dans la recherche sur le sujet aux Etats-Unis, y compris par des groupes privés ou des associations à but non lucratif. En Grande-Bretagne et aux Pays-Bas aussi, on trouve beaucoup plus de données qui permettent de mesurer la façon dont les immigrants s’intègrent.*
> *En France, il y en a très peu. La plupart des recherches passe par des financements du gouvernement, comme celles de l’Ined ou de l’Insee et n’est pas autorisée à interroger les gens sur leur groupe ethnique.*
> ***Comment avez-vous fait pour contourner l’impossibilité***

d’obtenir des données sur les origines ethniques en France ?
J’ai utilisé l’échantillon démographique permanent (EDP) de l’Insee. C’est une étude longitudinale : des données officielles de l’Insee recueillies depuis 1968 et qui suivent un groupe de gens. Les questions-clés pour moi ce sont le lieu de naissance et la nationalité.
Ces données sont théoriquement consultables mais pour y avoir accès, vous devez remplir un dossier. J’ai eu de la chance d’être accepté.
D’autres chercheurs qui ont fait la demande ont été refusés. Officiellement pour des questions de place, parce que ce sont des données que vous ne pouvez que consulter dans les bureaux de l’Insee.
suite (rue 89)